



Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillants non gradés du Centre de détention d'Écrouves vous informe :

Le vendredi 17 mars au 2ème B, un **détenu a agressé physiquement et verbalement les agents** qui ont effectué la fouille programmée de sa cellule. Motif ? Un téléphone portable ! Surexcité à l'annonce de la découverte il déverse un flot d'insanités et tente de mettre un coup de boule au premier surveillant qui évite le coup de justesse.

L'alarme déclenchée, les renforts arrivent rapidement, le détenu est maîtrisé, menotté et mis en prévention au QD par l'équipe d'intervention qui a su garder sang froid et professionnalisme malgré les coups de pieds, les insultes et les crachats !!!

On a évité le pire, l'incident a eu lieu lors de la remontée des sports, les détenus présents sur la coursive ont tenté de se mêler à l'incident mais ont été repoussés par l'agent d'étage à temps !

Vu la gravité des faits et de ses antécédents disciplinaires, le SPS Écrouves demande que la **sanction maximale** soit prononcée en commission de discipline et que ce détenu soit transféré à l'issue. Le SPS Écrouves incite tous les agents concernés à rédiger tous les écrits professionnels et à déposer plainte en demandant la protection statutaire.

Le SPS Écrouves espère que la direction et les officiers prendront la mesure de la gravité des faits et sauront accompagner leurs agents dans leurs démarches de réparation. Et qu'il ne les oublierons pas à la prochaine notation !

SPS Ecrouves : Le Syndicat 100% Surveillants !